



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4159>

Mise en Oeuvre de la retenue de rémunération pour "jour de carence"

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : mercredi 18 avril 2012

SNES Dijon

Au prétexte d'une équité qui n'est appelée que lorsque qu'il s'agit de taxer toujours plus les salariés, le gouvernement a mis en place un jour de carence dans la fonction publique.

Le rectorat diffuse une note de service pour la mise en place de cette mesure que nous dénonçons :

Note de service difusée par le Rectorat

